

10/03/2005



# SOCIETE GENERALE

## PASSAGE AUX NORMES IFRS : RESULTATS DE L'ANNEE 2004



GROUPE



## Avertissement

**Cette présentation peut comporter des éléments de projection et des commentaires relatifs à nos objectifs et stratégies.**

**Par nature, ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques. Le risque existe que ces projections ne soient pas atteintes. Il est donc recommandé aux lecteurs de cette présentation de ne pas accorder à ces projections une confiance injustifiée dès lors que de nombreux facteurs pourraient faire que les résultats futurs du groupe soient différents.**

**Avant de fonder une décision sur les éléments de cette présentation, les investisseurs doivent considérer ces facteurs d'incertitude et de risque.**

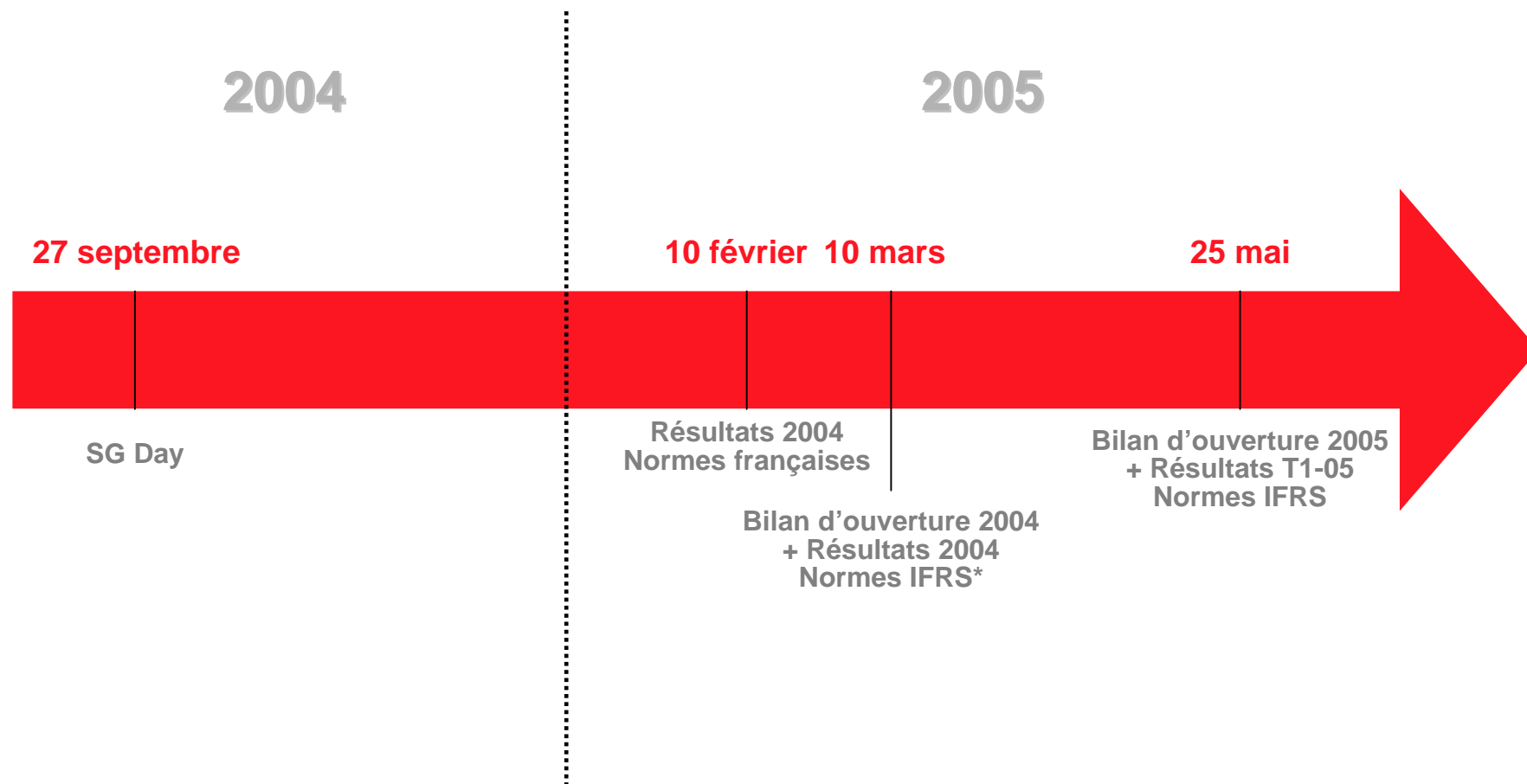


# Sommaire

- 1. Préambule**
2. **Eléments chiffrés relatifs aux normes IFRS appliquées dès 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)**
3. **Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées à partir de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)**
4. **Synthèse**

## Annexes

## 1.1. Passage aux normes IFRS du Groupe : une communication en plusieurs étapes



\* Normes IFRS (hors IAS 32-39 et IFRS 4)

### 1.2. Préambule

#### ■ Etats financiers de l'année 2004 en normes IFRS (hors IAS 32-39 et IFRS 4)

- ▶ Les comptes consolidés 2004 en normes IFRS (hors IAS 32-39 et IFRS 4) du groupe Société Générale ont été audités par les Commissaires aux Comptes. Ces comptes s'appuient sur les normes existantes telles qu'adoptées par l'Union Européenne et les interprétations disponibles au 1/1/05.
- ▶ Les comptes consolidés annuels du Groupe et leur ventilation par métier sont présentés en annexe.

#### ■ Normes IFRS appliquées à compter de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)

- ▶ Les options comptables retenues par la Société Générale en application des normes IAS 32-39 (instruments financiers) et IFRS 4 (traitement des contrats d'assurance) ont été validées par les Commissaires aux Comptes.
- ▶ Les estimations présentées, destinées à illustrer l'ordre de grandeur des changements introduits par l'application des normes IAS 32-39 et IFRS 4 (en l'état actuel de ces normes et de leur interprétation), n'ont pas été auditées par les Commissaires aux Comptes.



# Sommaire

1. Préambule
2. **Éléments chiffrés relatifs aux normes IFRS appliquées dès 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)**
3. Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées à partir de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)
4. Synthèse

## Annexes

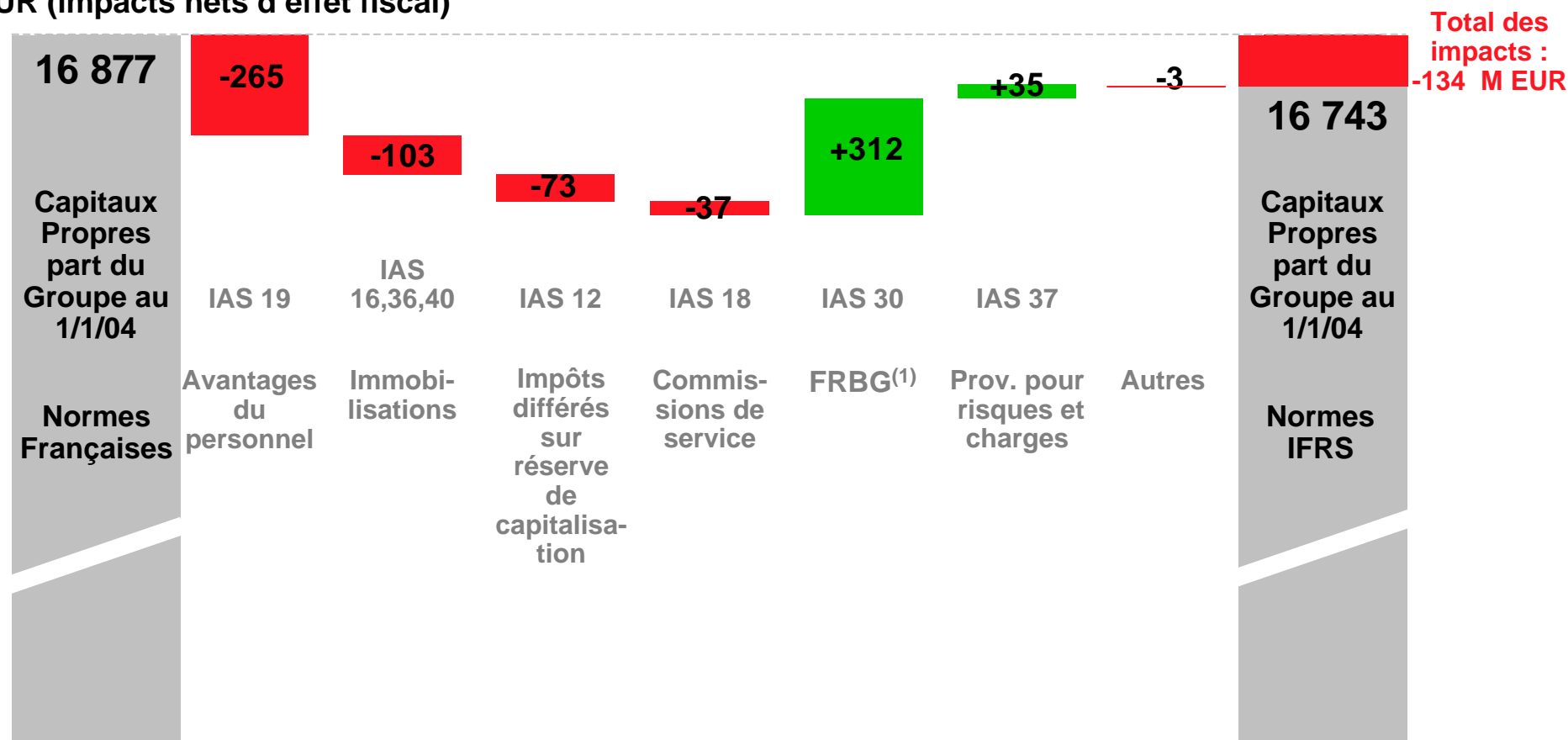


## Sommaire

- 2. Eléments chiffrés relatifs aux normes IFRS appliquées dès 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)**
  - 2.1. Impact limité sur les capitaux propres au 1/1/04**
  - 2.2. Impact positif sur le résultat de l'exercice 2004**
  - 2.3. Regroupement d'entreprises & Goodwill (IFRS 3 et IAS 36)**
  - 2.4. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)**
  - 2.5. Avantages du personnel (IAS 19)**
  - 2.6. Immobilisations corporelles (IAS 16, 36 et 40)**
  - 2.7. Périmètre de consolidation (IAS 27, 28 et SIC\* 12)**
  - 2.8. Commissions de service (IAS 18)**
  - 2.9. Autres normes appliquées dès 2004**

## 2.1. Impact limité sur les capitaux propres part du Groupe au 1/1/04

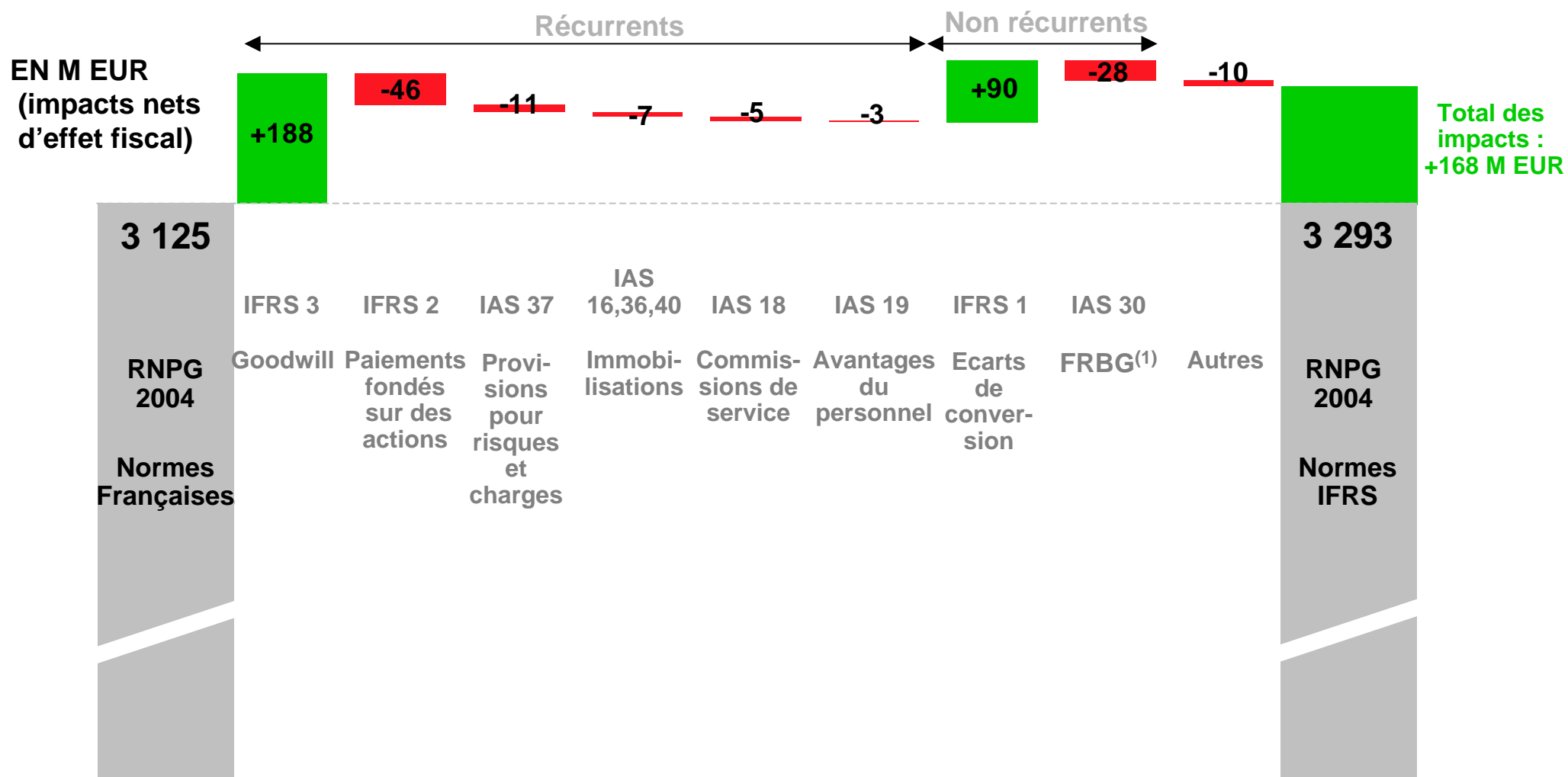
EN M EUR (impacts nets d'effet fiscal)



Ratio Tier One au 1/1/04 : 8,43% (8,66% au 31/12/03 en normes françaises soit -23 pb)

(1) Reclassement définitif en réserves (pas d'impact prudentiel)

## 2.2. Impact positif sur le résultat de l'exercice 2004



(1) Retraitements des mouvements sur le FRBG au titre de l'exercice 2004

## 2.3. Regroupement d'entreprises & Goodwill (IFRS 3 et IAS 36)

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ A l'acquisition : constatation à leur juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise dans les comptes de l'acquéreur ; détermination du goodwill par différence avec le prix payé.
- ▶ Goodwill :
  - Disparition du principe d'amortissement, y compris pour les acquisitions antérieures à l'application de la norme
  - Mise en place de test de dépréciation par Unité Génératrice de Trésorerie
  - En cas de dépréciation constatée, perte de valeur irréversible enregistrée en résultat

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Option de première application IFRS 1 :
  - Pas de modification du traitement des acquisitions réalisées antérieurement au 1/1/04
  - Maintien du montant des goodwill antérieurement imputés sur les capitaux propres dans le bilan d'ouverture au 1/1/04

### ■ Enjeux financiers

- ▶ Suppression de l'amortissement des goodwill (188 M EUR dans le RNPG 2004 en normes françaises)
- ▶ Pas de risque de dépréciation significatif à un horizon prévisible

**Capitaux Propres 1/1/04 :**  
**Pas d'impact**

**RNPG 2004 :**  
**+188 MEUR**

## 2.4. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Enregistrement d'une charge relative à l'attribution des rémunérations basées sur actions et représentative d'un service rendu
- ▶ Emission d'actions réservée aux salariés :
  - Charge tenant compte de la décote accordée aux salariés et de l'indisponibilité des titres émis
  - Imputation de la charge sur les comptes de l'année d'attribution (droits immédiatement acquis)
- ▶ Plans de stock-options réglés en actions :
  - Prise en compte de tous les plans attribués après le 7/11/02
  - Evaluation de la juste valeur des rémunérations réglées en utilisant des modèles de pricing d'options et en tenant compte de l'incessibilité des stock-options
  - Amortissement linéaire de la charge d'un plan donné sur la période d'acquisition des droits, sans impact sur les capitaux propres

### ■ Déclinaison Société Générale

Deux outils de rémunération principalement concernés :

- ▶ Emissions d'actions Société Générale réservées aux salariés
  - Emission 2004 : 5,2 millions d'actions avec une décote maximum de 20% par rapport au cours de référence
  - Evaluation de la charge : prise en compte du coût d'indisponibilité sur 5 ans des titres souscrits, en conformité avec la communication du Conseil National de la Comptabilité
- ▶ Plans de stock-options Société Générale
  - Attribution annuelle d'un nombre de stock-options équivalent à moins de 1% du capital (plan 2004 : 3,8 millions d'options)
  - Période d'acquisition des droits : 3 ans

## 2.4. Paiements fondés sur des actions (IFRS 2) (suite)

### ■ Enjeux financiers

#### Pour 2004 :

- ▶ Emission d'actions Société Générale réservées aux salariés
  - Pas d'impact sur le bilan d'ouverture 2004
  - Impact limité sur le résultat 2004 compte tenu des conditions de marché : -7 M EUR
- ▶ Plans de stock-options Société Générale
  - Pas d'impact sur le bilan d'ouverture 2004
  - Impact modéré sur le résultat 2004 : -33 M EUR au titre des plans 2003 et 2004
- ▶ Autres plans de stock-options dans les filiales
  - Impact peu significatif sur le bilan d'ouverture 2004
  - Impact limité sur le résultat 2004 : -6 M EUR

#### A partir de 2005 :

- ▶ A politique d'attribution constante, charge annuelle supérieure prenant notamment en compte l'amortissement de 3 plans de stock-options Société Générale au lieu de 2 en 2004

**Capitaux Propres 1/1/04 :**  
**pas d'impact significatif**

**RNPG 2004 :**  
**-46 M EUR**

## 2.5. Avantages du personnel (IAS 19)

### ■ Contexte

- ▶ En France, des avantages postérieurs à l'emploi essentiellement à cotisations définies, notamment régimes de retraite par répartition
- ▶ Dans les pays traditionnellement en régimes à prestations définies (notamment anglo-saxons), des enjeux limités

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Recensement et évaluation des engagements relatifs au personnel, en tenant compte des obligations implicites (ex : couverture médicale, caisses de retraites..)
- ▶ Enregistrement obligatoire de provisions avec des modalités de calcul actuariel des engagements précisément définis par la norme comptable
- ▶ Prise en compte de la juste valeur des actifs de couverture pour déterminer le montant net des engagements à provisionner

## 2.5. Avantages du personnel (IAS 19) (suite)

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Provisions dans le bilan consolidé du Groupe au 31/12/03 en normes françaises couvrant l'essentiel des engagements (nets des couvertures existantes) pour retraites, indemnités de départ en retraite et primes pour l'attribution des médailles de travail
- ▶ Complément de provision limité lié à l'extension du périmètre (principalement la mutuelle santé) et à l'harmonisation des méthodes actuarielles de calcul des engagements
- ▶ Options IFRS retenues :
  - Option de première application IFRS 1 : imputer en une seule fois sur les capitaux propres d'ouverture les écarts actuariels non reconnus antérieurement
  - Option IAS 19 : étaler dans le temps en résultat les écarts actuariels futurs

### ■ Enjeux financiers

Capitaux Propres 1/1/04 :  
**-265 M EUR**

RNPG 2004 :  
**-3 M EUR**

## 2.6. Immobilisations corporelles (IAS 16, 36 et 40)

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Deux modes de valorisation possibles :
  - Réévaluation systématique à la juste valeurou
  - Maintien au coût d'acquisition et amortissement (avec application d'une approche par composants)
  - Avec dépréciation complémentaire par résultat si la valeur d'utilité d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable après amortissement (impairment)
- ▶ Option de première application (IFRS 1)
  - Réévaluation individuelle d'actifs immobilisés à leur valeur de marché au 1/1/04
  - ou maintien de la valeur amortie

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Pas de réévaluation des actifs immobilisés au bilan d'ouverture ; application du coût historique amorti.
- ▶ Pour les immeubles : détermination sur la base d'expertises externes du montant et de la durée de vie de chaque composant.
  - Composants répartis entre terrain, gros œuvre et infrastructure, matériels et installations techniques, et agencements.

## 2.6. Immobilisations corporelles (IAS 16, 36 et 40) (suite)

### ■ Enjeux financiers

- ▶ Valeur nette comptable du patrimoine immobilier d'exploitation du Groupe au 31/12/03 : 2,1 Md EUR
- ▶ Incidence du retraitement des amortissements sur les capitaux propres du bilan d'ouverture 1/1/04 : +2 M EUR sur les éléments corporels
- ▶ Effet impôts différés sur les écarts historiques de réévaluation des immeubles
  - Maintien au bilan d'ouverture 2004 de la valeur brute comptable des immeubles réévalués en 1991/1992 à sa valeur en normes françaises ; par conséquent, reclassement définitif en réserves dans le bilan d'ouverture 2004 des écarts de réévaluation auparavant enregistrés en capitaux propres
  - Corrélativement, enregistrement en bilan d'ouverture d'un impôt différé passif de 105 M EUR sur ces écarts, non reconnu en normes françaises

**Capitaux Propres 1/1/04 :**  
**-103 M EUR**

**RNPG 2004 :**  
**-7 M EUR**

## 2.7. Périmètre de consolidation (IAS 27, 28 et SIC\* 12)

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Consolidation obligatoire des entités contrôlées acquises avec un objectif de cession à court terme (IAS 27 et 28)
- ▶ Placements des compagnies d'assurance : consolidation des OPCVM détenus majoritairement (fin de l'exemption réglementaire française) (IAS 27)
- ▶ Appréciation en substance des critères de consolidation des entités ad hoc (SIC 12)

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ IAS 27 et 28
  - Consolidation de 4 structures de private equity ⇒ incidence peu significative sur le bilan
  - Consolidation de 36 fonds de placement pour un total bilan de 103 M EUR
- ▶ SIC 12 : Adaptation déjà réalisée de la structure des véhicules de titrisation (souscription par des investisseurs tiers de parts spécifiques portant les premières pertes des conduits) ⇒ pas de modification du périmètre de consolidation

### ■ Enjeux financiers

Capitaux Propres 1/1/04 :  
**-10 M EUR**

RNPG 2004 :  
**-1 M EUR**

\* SIC = Standing Interpretations Committee

## 2.8. Commissions de service (IAS 18)

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Détermination du traitement des commissions de service en fonction de la nature des prestations rémunérées
  - Prestations continues ⇒ produits/charges étalées sur la durée de la prestation
  - Prestations ponctuelles ⇒ produits/charges en résultat dès réalisation de la prestation

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Retraitements limités pour l'essentiel à l'étalement des commissions sur cartes bancaires en banque de détail
- ▶ Traitement en normes françaises déjà aligné sur les normes IFRS en ce qui concerne les activités de structuration et syndication de Banque de Financement et d'Investissement

### ■ Enjeux financiers

Capitaux Propres 1/1/04 :  
**- 37 M EUR**

RNPG 2004 :  
**-5 M EUR**

## 2.9. Autres normes appliquées dès 2004

### ■ Provisions pour risques et charges (IAS 37)

- ▶ Mécanisme d'actualisation
  - Incidence sur les capitaux propres du bilan d'ouverture au 1/1/04 : +35 M EUR
  - Impact sur le RNPG 2004 : -11 M EUR

### ■ Ecarts de conversion sur entités étrangères consolidées - option FTA (IFRS 1)

- ▶ Reclassement définitif en réserves, au bilan d'ouverture 2004, des écarts de conversion sur entités étrangères consolidées
  - Pas d'incidence sur les capitaux propres du bilan d'ouverture 2004
  - Retraitement de la prise en compte de l' écart de conversion dans le résultat 2004 en normes françaises liée à la cession de 2 filiales : effet positif de 90 M EUR
- ▶ Seuls les écarts générés après le 1/1/04 contribueront aux résultats futurs de cession de filiales

### ■ Impôts différés sur réserve de capitalisation (IAS 12)

- ▶ Maintien en capitaux propres de la réserve de capitalisation des contrats d'assurance-vie. Corrélativement, enregistrement en bilan d'ouverture d'un impôt différé passif de 73 M EUR, non reconnu en normes françaises.

**Capitaux Propres 1/1/04 :**

**-38 M EUR**

**RNPG 2004 :**

**+79 M EUR**



# Sommaire

1. Préambule
2. Éléments chiffrés relatifs aux normes IFRS appliquées dès 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)
- 3. Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées à partir de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)**
4. Synthèse

## Annexes



## Sommaire

### **3. Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées à partir de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)**

**3.1. Provisions pour risques de crédit**

**3.2. Portefeuilles de titres**

**3.3. Dérivés de couverture**

**3.4. Provisions sur PEL/CEL**

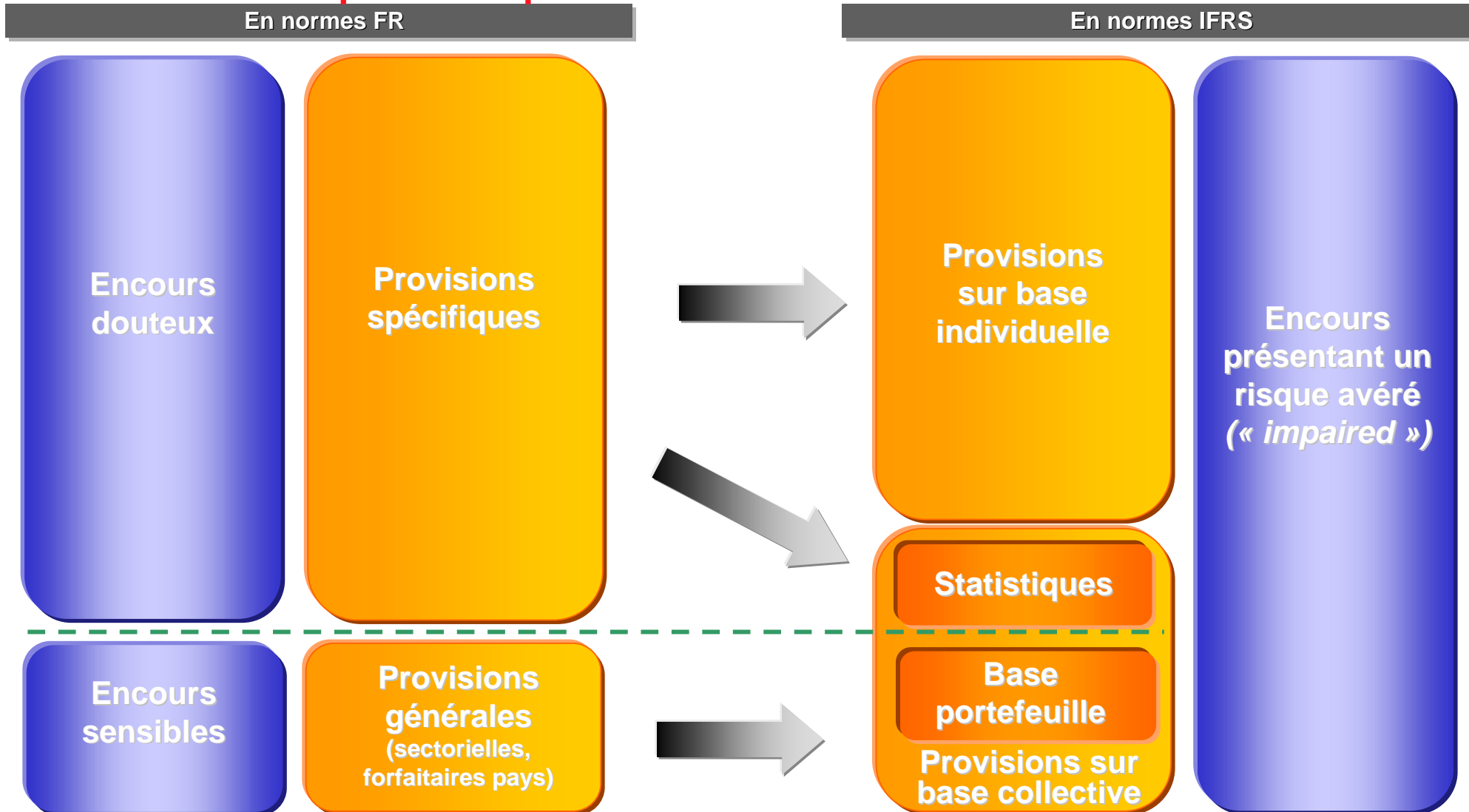
**3.5. Day One P&L**

**3.6. Autres thèmes : actions propres, compensation des encours au bilan**

**3.7. IFRS 4 – Contrats d’assurance**

**IAS 32-39**

### 3.1. Provisions pour risques de crédit



## 3.1. Provisions pour risques de crédit (suite)

### ■ Conséquence de la norme

- ▶ Principe d'actualisation de l'ensemble des flux de recouvrement prévus au taux d'intérêt effectif

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Reclassement de la quasi-totalité des provisions pays et sectorielles (1,0 Md EUR) en provisions base portefeuille documentées selon les exigences de la norme
  - ⇒ Pas de modification significative des niveaux de provisionnement

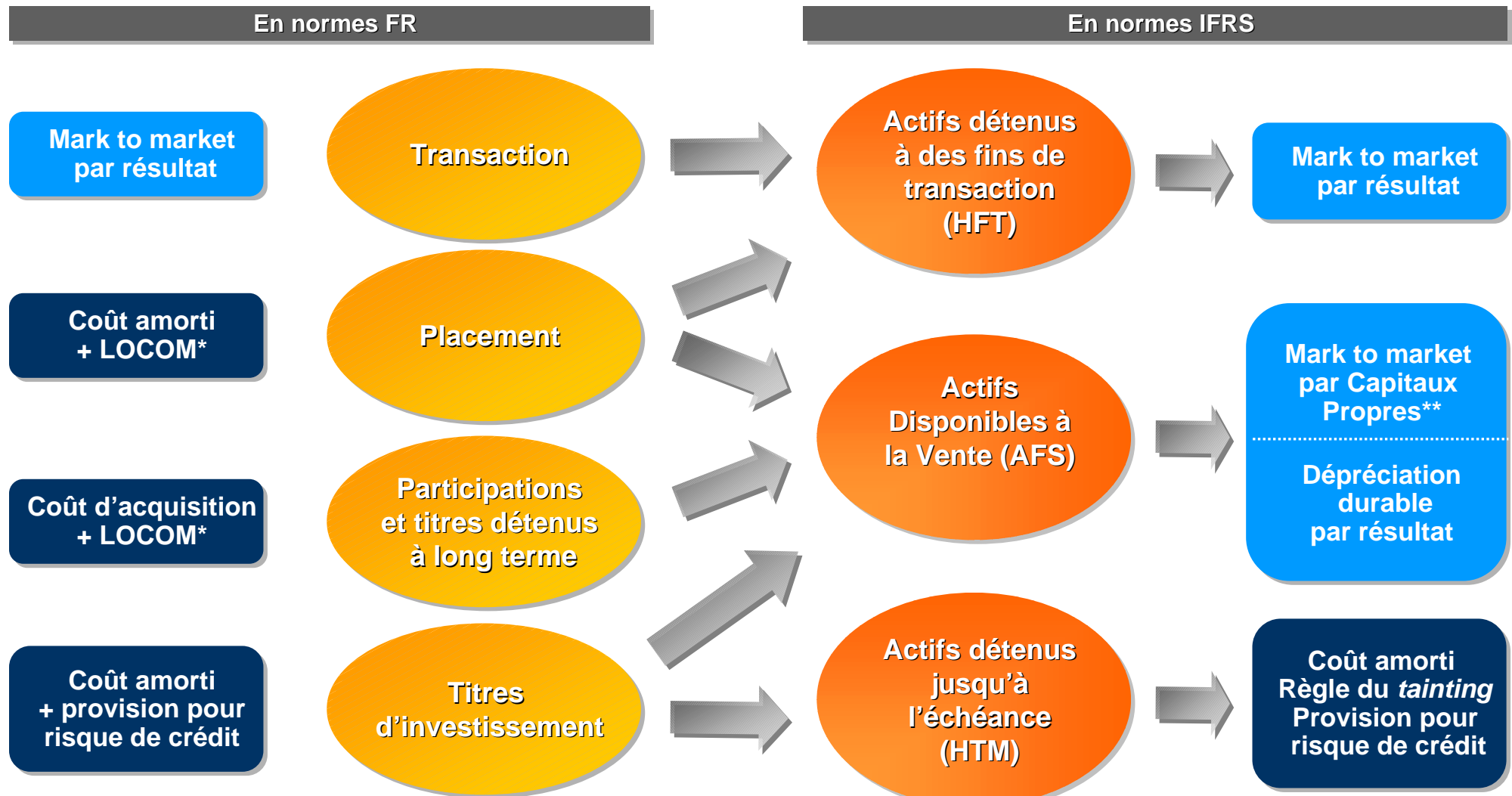
### ■ Enjeux financiers

- ▶ Impact sur les capitaux propres au 1/1/05 limité aux effets techniques d'actualisation
- ▶ En régime de croisière, pas d'impact sur le résultat net au cours d'un cycle de provisionnement (environ 5 ans)

**Estimation impact Tier One au 1/1/05 :**

**≈ -10 pb**

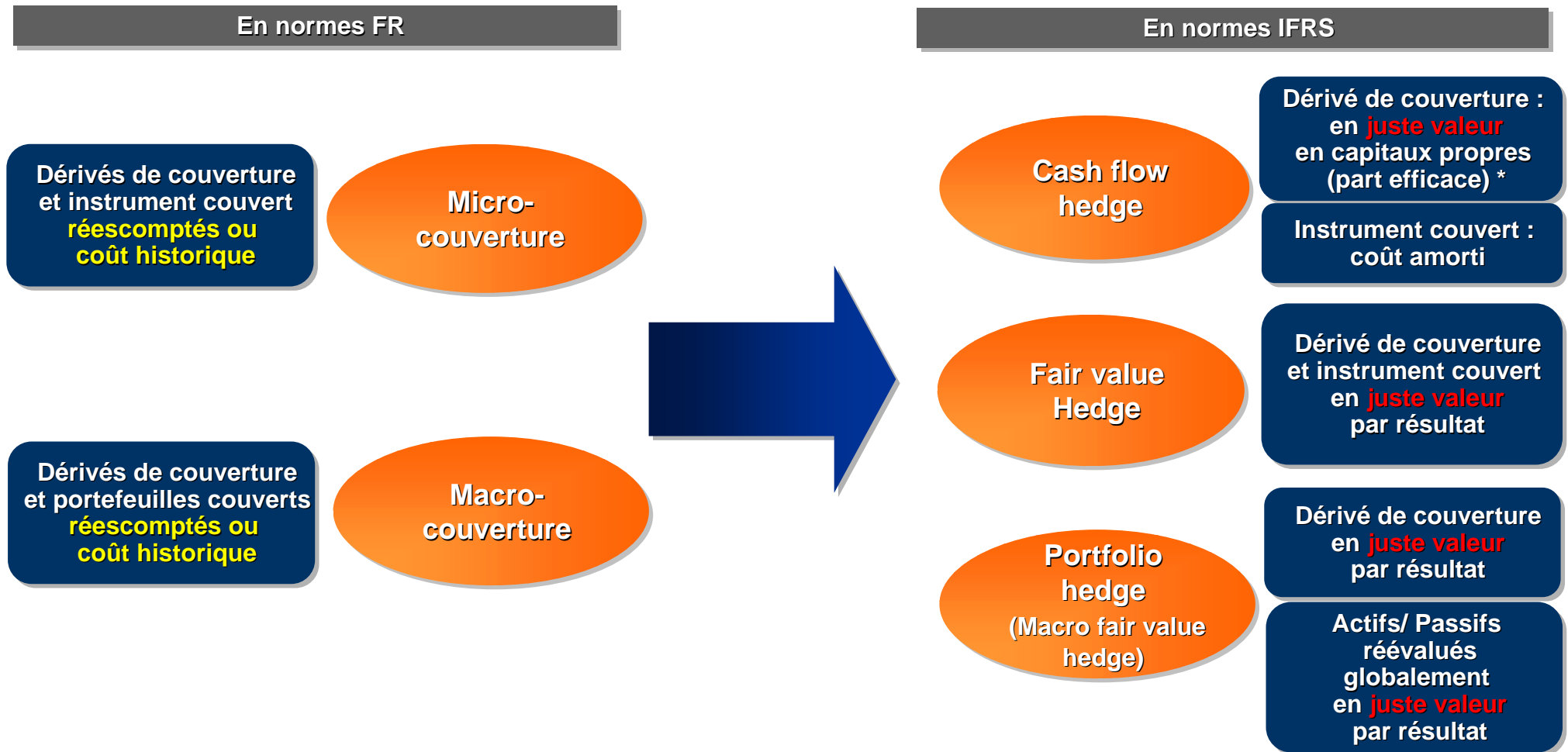
## 3.2. Portefeuilles de titres : principes généraux



\* LOCOM = lower of cost or market

\*\* « Other Comprehensive Income »

### 3.3. Dérivés de couverture : principes généraux



\* « Other Comprehensive Income »

### 3.3. Dérivés de couverture : cas des « Credit Default Swaps » (CDS)

- **En application de la norme, impossibilité de traiter les CDS comme des instruments de couverture : classement des CDS en trading valorisés en Mark to Market**
  - ⇒ Mismatch comptable entre instruments de couverture (mark to market) et instruments couverts (coût amorti)
  
- **Valeur nominale des CDS de couverture au 31/12/04 : 6,4 Md EUR**
  
- **Sensibilité globale aux spreads de crédit :**
  - ▶ Impact sur le PNB de +20 M EUR pour une variation de +10 pb

## 3.3. Dérivés de couverture : cas de l'ALM

### ■ Principes de gestion de bilan

- ▶ Contexte : part importante des actifs et des passifs à taux fixe des activités de banque de détail
- ▶ Objectif : protéger la marge d'intérêt des variations instantanées des taux

### ■ Couverture du risque de taux résiduel en net (actifs et passifs) par des contrats dérivés simples (swaps et caps) ; pas d'opérations spéculatives au sein de l'ALM

### ■ Activités concernées :

- ▶ Banque de détail en France et en République tchèque, activités de financements spécialisés

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Utilisation des dispositions de la norme IAS 39 « carve out »
  - ⇒ Neutralisation entre la réévaluation des dérivés de couverture et celle des portefeuilles d'actifs/passif macro-couverts
  - ⇒ Pas de volatilité des capitaux propres liée à la revalorisation ultérieure de ces instruments
- ▶ En application des dispositions du « carve out », la valorisation en mark to market des dérivés de couverture (+0,5 Md EUR au 31/12/04) n'a pas d'effet dans les capitaux propres

## 3.4. Provisions sur PEL/CEL

### ■ Epargne Logement : une spécificité française

- ▶ Un plan d'épargne plafonné à hauteur de 61 K EUR par déposant, à taux réglementé et préfixé sur la durée de vie du contrat - bonifié par une prime versée par l'Etat français
- ▶ Permettant de contracter un prêt immobilier à un taux fixé à l'ouverture du plan

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Comptabilisation des dépôts d'épargne logement au coût historique
- ▶ Provisionnement des engagements futurs, en segmentant le portefeuille d'épargne logement par génération d'ouverture sans compensation entre générations

### ■ Enjeux Financiers

- ▶ Impact estimé sur les capitaux propres du bilan d'ouverture 1/1/05 : environ -10 pb de Tier One
- ▶ Impact sur les résultats futurs
  - Ajustement en PNB de la provision, notamment en cas d'évolution des taux de marché
  - Sensibilité du montant de la provision : environ +/-15 M EUR pour une évolution des taux à 5 ans de +/-10 pb

**Estimation impact Tier One au 1/1/05 :**

**≈ -10 pb**

## 3.5. Day One P&L

### ■ Conséquences de la norme

- ▶ Selon IAS 39, les marges réalisées à l'origination d'un instrument financier ne peuvent être comptabilisées immédiatement que si les paramètres de marché utilisés dans les modèles de valorisation sont considérés comme directement « observables » sur les marchés ⇒ dans le cas contraire, étalement possible de ces marges dans le temps
- ▶ Ce changement de référentiel comptable ne modifie ni la rentabilité intrinsèque des produits sur leur durée de vie ni leurs modalités de gestion en termes de risques
- ▶ Cette problématique de rythme de reconnaissance des marges commerciales est commune à l'ensemble de l'industrie bancaire internationale:
  - Normes IAS 39 en Europe
  - Normes EITF\* 02-03 aux Etats-Unis

\* EITF = Emerging Issues Task Force

## 3.5. Day One P&L (suite)

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Option FTA: retraitement des opérations initiées après le 25/10/02 et en cours au 31/12/04, comme si elles avaient été comptabilisées en normes IFRS depuis leur origination
- ▶ Produits concernés: certains produits structurés actions et dérivés exotiques de crédits, taux et matières premières
- ▶ Impact sur les capitaux propres repris dans les PNB futurs, qui seront moins dépendants de la production annuelle ce qui leur confèrera un caractère plus récurrent

### ■ Impacts financiers

- ▶ Impact sur les capitaux propres au bilan d'ouverture 2005 : environ -25 pb de Tier One
- ▶ Toutes choses égales par ailleurs\* et à production constante, baisse du PNB de la Banque de Financement et d'Investissement d'environ 4% en 2005 ; effet se résorbant progressivement en rythme de croisière

**Estimation impact Tier One au 1/1/05 :**

**≈ -25 pb**

\* L'observabilité des paramètres de marché, qui conditionne le rythme de reconnaissance des marges commerciales, peut être amenée à évoluer en fonction du développement et de la maturité des marchés

## 3.6. Autres thèmes IAS 32-39

### ■ Actions propres (IAS 32 et SIC\* 16)

- ▶ Toutes les actions propres détenues par le Groupe (y compris dans le cadre d'opérations de trading) doivent être portées en déduction des capitaux propres
  - Incidence limitée sur les capitaux propres au bilan d'ouverture 1/1/05
- ▶ Tous les résultats liés à des opérations sur les actions propres (y compris celles de trading) doivent être neutralisés
  - Impact attendu limité sur les résultats futurs

### ■ Compensation des encours au bilan (IAS 32)

- ▶ Contrainte renforcée en matière de netting d'instruments dérivés de trading
  - Augmentation de la taille du bilan : environ +80 Md EUR à l'ouverture 2005 (soit +13% par rapport au total bilan au 31/12/04)

\* SIC = Standing Interpretations Committee

## 3.7. Contrats d'assurance (IFRS 4)

### ■ Conséquence de la norme

- ▶ Réévaluation des actifs financiers en juste valeur (IAS 39)
- ▶ Maintien des règles de valorisation des provisions mathématiques prévues par la réglementation française en vigueur
- ▶ Enregistrement d'une Provision pour Participation aux Bénéfices Différée (PPBD) sur les plus et moins values de réestimation des actifs financiers évalués en juste valeur

### ■ Déclinaison Société Générale

- ▶ Contrats en unités de compte et contrats de prévoyance : pas de changement par rapport aux normes françaises
- ▶ Contrats en euros :
  - Mécanisme de la PPBD amortissant largement les fluctuations de valorisation des actifs de placement soumis à IAS 32-39
  - Test de suffisance des passifs : pas de complément de provisions techniques attendu



# Sommaire

1. Préambule
2. Éléments chiffrés relatifs aux normes IFRS appliquées dès 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)
3. Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées à partir de 2005 (IAS 32-39 et IFRS 4)
4. **Synthèse**

## Annexes

## 4. Synthèse

- **Impact limité des normes IFRS appliquées dès 2004 : RNPG 2004 avant survaleurs stable ; incidence sur les fonds propres prudentiels au 1/1/04 : -23 pb de Tier One**
- **Bilan d'ouverture 1/1/05 intégrant l'ensemble des normes IFRS appliquées en 2004 et 2005**
  - ▶ Estimation de l'impact sur les fonds propres prudentiels : entre -60 et -70 pb de Tier One
- **Les changements ayant un impact significatif sur les résultats futurs sont en nombre limité. Ils ne modifient pas substantiellement les perspectives de résultat du Groupe**
- **En conclusion, l'application des normes IFRS :**
  - ▶ N'aura pas d'impact sur la stratégie du Groupe et le développement de ses activités
  - ▶ N'affecte pas sa solidité financière
  - ▶ Ne modifie pas sa rentabilité et sa capacité de distribution de dividendes
- **Prochaine communication : 25/5/05**
  - ▶ Présentation du bilan d'ouverture 2005 et des résultats du 1er trimestre 2005 audités en normes IFRS

10/03/2005



# ANNEXES



GROUPE

## Résultats 2004 du Groupe en normes IFRS (hors IAS 32-39 et IFRS 4)

En M EUR

	Résultat 2004 Normes françaises	Retraitements	Reclassements	Résultat 2004 Normes IFRS
Produit net bancaire	16 416	10	-20	16 406
Frais de gestion	-10 967	-95	0	-11 062
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>5 449</b>	<b>-85</b>	<b>-20</b>	<b>5 344</b>
Coût du risque	-541	1	-28	-568
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 908</b>	<b>-84</b>	<b>-48</b>	<b>4 776</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	42	-2	0	40
Gains ou pertes nets sur autres actifs	119	76	0	195
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	-186	190	0	4
Résultat exceptionnel et FRBG	-20	-28	48	0
Charge fiscale	-1 398	18	0	-1 380
Résultat net	3 465	170	0	3 635
Intérêts minoritaires	-340	-2	0	-342
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>3 125</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>3 293</b>

## Compte de résultat 2004 détaillé par pôle

En M EUR	Réseaux de Détail et Services Financiers			Global Investment Management & Services			Banque de Financement et d'Investissement			Gestion Propre			Groupe		
	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ
Produit net bancaire	9 675	9 685	(10)	2 265	2 266	(1)	4 727	4 697	30	(261)	(232)	(29)	16 406	16 416	(10)
Frais de gestion	(6 374)	(6 346)	(28)	(1 649)	(1 631)	(18)	(2 924)	(2 887)	(37)	(115)	(103)	(12)	(11 062)	(10 967)	(95)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>3 301</b>	<b>3 339</b>	<b>(38)</b>	<b>616</b>	<b>635</b>	<b>(19)</b>	<b>1 803</b>	<b>1 810</b>	<b>(7)</b>	<b>(376)</b>	<b>(335)</b>	<b>(41)</b>	<b>5 344</b>	<b>5 449</b>	<b>(105)</b>
Coût du risque	(589)	(589)	0	(7)	(8)	1	61	60	1	(33)	(4)	(29)	(568)	(541)	(27)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 712</b>	<b>2 750</b>	<b>(38)</b>	<b>609</b>	<b>627</b>	<b>(18)</b>	<b>1 864</b>	<b>1 870</b>	<b>(6)</b>	<b>(409)</b>	<b>(339)</b>	<b>(70)</b>	<b>4 776</b>	<b>4 908</b>	<b>(132)</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5	5	0	0	0	0	26	28	(2)	9	9	0	40	42	(2)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	19	33	(14)	2	2	0	16	16	0	158	68	90	195	119	76
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	(186)	190	4	(186)	190
Résultat exceptionnel et FRBG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(20)	20	0	(20)	20
Charge fiscale	(937)	(955)	18	(187)	(193)	6	(447)	(449)	2	191	199	(8)	(1 380)	(1 398)	18
Résultat net	1 799	1 833	(34)	424	436	(12)	1 459	1 465	(6)	(47)	(269)	222	3 635	3 465	170
Intérêts minoritaires	(218)	(218)	0	(43)	(44)	1	(6)	(6)	0	(75)	(72)	(3)	(342)	(340)	(2)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 581</b>	<b>1 615</b>	<b>(34)</b>	<b>381</b>	<b>392</b>	<b>(11)</b>	<b>1 453</b>	<b>1 459</b>	<b>(6)</b>	<b>(122)</b>	<b>(341)</b>	<b>219</b>	<b>3 293</b>	<b>3 125</b>	<b>168</b>

## Réseaux de Détail et Services Financiers

En M EUR

	Réseaux de Détail en France			Réseaux de Détail à l'Etranger			Services Financiers			Total Réseaux de Détail et Services Financiers		
	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ
Produit net bancaire	5 870	5 865	5	1 979	1 979	0	1 826	1 841	(15)	9 675	9 685	(10)
Frais de gestion	(4 069)	(4 042)	(27)	(1 223)	(1 213)	(10)	(1 082)	(1 091)	9	(6 374)	(6 346)	(28)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 801</b>	<b>1 823</b>	<b>(22)</b>	<b>756</b>	<b>766</b>	<b>(10)</b>	<b>744</b>	<b>750</b>	<b>(6)</b>	<b>3 301</b>	<b>3 339</b>	<b>(38)</b>
Coût du risque	(292)	(291)	(1)	(161)	(161)	0	(136)	(137)	1	(589)	(589)	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 509</b>	<b>1 532</b>	<b>(23)</b>	<b>595</b>	<b>605</b>	<b>(10)</b>	<b>608</b>	<b>613</b>	<b>(5)</b>	<b>2 712</b>	<b>2 750</b>	<b>(38)</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2	2	0	3	3	0	0	0	0	5	5	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5	18	(13)	15	16	(1)	(1)	(1)	0	19	33	(14)
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel et FRBG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	(529)	(542)	13	(190)	(193)	3	(218)	(220)	2	(937)	(955)	18
Résultat net	987	1 010	(23)	423	431	(8)	389	392	(3)	1 799	1 833	(34)
Intérêts minoritaires	(45)	(45)	0	(165)	(166)	1	(8)	(7)	(1)	(218)	(218)	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>942</b>	<b>965</b>	<b>(23)</b>	<b>258</b>	<b>265</b>	<b>(7)</b>	<b>381</b>	<b>385</b>	<b>(4)</b>	<b>1 581</b>	<b>1 615</b>	<b>(34)</b>

## Global Investment Management & Services

En M EUR

	Gestion Immobilière			Gestion Privée			GSSI+BOURSORAMA			Total GIMS		
	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ
Produit net bancaire	1 047	1 048	(1)	463	463	0	755	755	0	2 265	2 266	(1)
Frais de gestion	(653)	(639)	(14)	(334)	(332)	(2)	(662)	(660)	(2)	(1 649)	(1 631)	(18)
Résultat brut d'exploitation	394	409	(15)	129	131	(2)	93	95	(2)	616	635	(19)
Coût du risque	0	0	0	(7)	(8)	1	0	0	0	(7)	(8)	1
Résultat d'exploitation	394	409	(15)	122	123	(1)	93	95	(2)	609	627	(18)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(2)	(2)	0	(1)	(1)	0	5	5	0	2	2	0
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel et FRBG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	(133)	(138)	5	(23)	(23)	0	(31)	(32)	1	(187)	(193)	6
Résultat net	259	269	(10)	98	99	(1)	67	68	(1)	424	436	(12)
Intérêts minoritaires	(32)	(35)	3	(8)	(7)	(1)	(3)	(2)	(1)	(43)	(44)	1
Résultat net part du Groupe	227	234	(7)	90	92	(2)	64	66	(2)	381	392	(11)

## Banque de Financement et d'Investissement

En M EUR

	Banque de Financement			Banque d'Investissement			Total BFI		
	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ	2004 IFRS	2004 FR	Δ
Produit net bancaire	2 698	2 698	0	2 029	1 999	30	4 727	4 697	30
Frais de gestion	(1 569)	(1 571)	2	(1 355)	(1 316)	(39)	(2 924)	(2 887)	(37)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 129</b>	<b>1 127</b>	<b>2</b>	<b>674</b>	<b>683</b>	<b>(9)</b>	<b>1 803</b>	<b>1 810</b>	<b>(7)</b>
Coût du risque	106	106	0	(45)	(46)	1	61	60	1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 235</b>	<b>1 233</b>	<b>2</b>	<b>629</b>	<b>637</b>	<b>(8)</b>	<b>1 864</b>	<b>1 870</b>	<b>(6)</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	27	27	0	(1)	1	(2)	26	28	(2)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	18	18	0	(2)	(2)	0	16	16	0
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel et FRBG	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charge fiscale	(297)	(296)	(1)	(150)	(153)	3	(447)	(449)	2
Résultat net	983	982	1	476	483	(7)	1 459	1 465	(6)
Intérêts minoritaires	(6)	(6)	0	0	0	0	(6)	(6)	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>977</b>	<b>976</b>	<b>1</b>	<b>476</b>	<b>483</b>	<b>(7)</b>	<b>1 453</b>	<b>1 459</b>	<b>(6)</b>

## Exemple comparatif de calcul

Hypothèses: prêt de 100 à 10%  
Douteux en N et récupération : 40 en fin N+2

**Valeur actuelle : 33**  
Effet de l'actualisation de la valeur récupérable augmente le coût du risque initial

**Valeur actuelle : 36**  
Reprise de l'effet d'actualisation sur 1 an en marge d'intérêt

**Récupération : 40**

**Un résultat cumulé identique dans les deux normes**

	Compta FR	Compta IAS	Divergence
<b>Résultat N</b>			
Coût du risque	- 60	- 67	- 7
Résultat net	- 60	- 67	- 7
<b>Résultat N+1</b>			
Marge d'intérêt	-	3	3
Coût du risque	-	-	-
Résultat net	-	3	3
<b>Résultat N+2</b>			
Marge d'intérêt	-	4	4
Coût du risque	0	0	-
Résultat net	-	4	4
<b>Résultat cumulé</b>			
Marge d'intérêt	-	7	7
Coût du risque	- 60	- 67	- 7
Résultat net	- 60	- 60	0



**GROUPE**

**Relations investisseurs**

Didier VALET, Sayuri AOKI, Pascale MASSOUD-AYOUB, Julien VANNIER

**Tel. : +33 (0) 1 42 14 47 72**

**E-mail : [investor.relations@socgen.com](mailto:investor.relations@socgen.com) - Internet : [www.ir.socgen.com](http://www.ir.socgen.com)**